



Après 8 ans le père de mes enfants m'envoie un courrier

Par **lena1979**, le **30/09/2013 à 13:57**

Bonjour se matin j'ai eu une énorme surprise dans ma boîte au lettre ...le père de mes enfants a donner signe de vie après 8 ans sans donner de nouvelle et na jamais versa la pension alimentaire a mes enfants.un jugement a été rendu en 2007 garde partager et 300€ de pension chose qui la jamais fait et na jamais pris des nouvelles des enfants

Il ma écrit cette lettre suite a mon dépôt de plainte en juin dernier... je veux la garde exclusif de mes enfants son argent il peut se le garder vue que c'est se qui l'inquiète le plus ...j'aimerais savoir si un juge peut lui donner un droit de visite ou d'hébergement après toute c'est années...merci de me répondre

Cordialement